Commande de graines

Chez Kokopelli

Avant le vendredi 28 mars 2022

Les beaux jours vont bientôt arriver, il est temps de passer commande des graines à semer ce printemps. L'ASCE 54 vous propose une seconde commande groupée de semences.

Comment faire ?
Commande : rendez-vous sur https://kokopelli-semences.fr, faites vos choix puis, recopiez la **référence du produit**, **son nom** et **la quantité** sur le bon de commande ci-dessous.
Retournez le bon de commande **avant le 28 mars 2022** à : DDT54 - ASCE 54, Place des Ducs de Bar, CO 60025, 54035 Nancy, **accompagné du règlement** à l'ordre de l'ASCE 54, par chèque ou chèque vacances.
Retrait des commandes : à la DDT (du lundi au mercredi de 9h à11h) ou à la DIR (jeudi et vendredi de 9h et 11h) sur rendez-vous auprès de Christelle PERRIN 07 64 75 98 27. Pourra être traité au cas par cas pour les autres services (CVRH, CEI, etc.).
Attention, aucune commande ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée du règlement

BON DE COMMANDE

Nom et Prénom : ----------

Service ou adresse : ----------

Tél (obligatoire) : ----------

Adresse mail : ----------

Nom	Référence	Prix Unitaire*	Quantité	Total

*Pour les adhérents de l'ASCE le prix est de 2,90€ au lieu de 3,40€ sur tous les sachets de graines standards

Pour plus d'informations contacter Chantal Gehin au 06 89 78 70 01 ou damien.vaillant@cerema.fr ou encore asce54@i-carre.net

DV-ASCE54-21 03-2022